

CASTIGLIONE ET LES GUERRES D'ITALIE

Il est généralement convenu que les guerres d'Italie sont, pour l'essentiel, absentes du *Livre du Courtisan*. Mais on sait de reste que, s'agissant de l'œuvre maîtresse de Baldassar Castiglione, il importe de déjouer les artifices d'une élaboration habile à dérober ses propres arrière-plans, et de résolument dissiper cet étrange climat d'irréalité dans lequel baignent les entretiens d'Urbin, suspendus en quelque sorte en dehors de l'histoire et du temps, dans une illusoire dimension d'éternité. Faute de quoi on s'expose à perdre de vue le lien dramatique et vivant qui relie l'homme et l'œuvre à la réalité de leur temps. S'il est vrai d'autre part que nulle construction de l'esprit n'échappe à son époque, le raisonnement doit valoir a fortiori pour un traité qui se présente aussi comme un manuel de comportement, et ne peut donc déceimment ignorer — sous peine de verser dans l'utopie — le contexte dans lequel il est appelé à s'insérer. Mais dans quelle mesure, et selon quelles modalités s'effectue cette mise en adéquation ? C'est ce que nous allons ici tenter de considérer.

Il est clair en effet que la vie même de Castiglione se trouve de bout en bout placée sous le signe des guerres d'Italie, dont le gentilhomme mantouan subit continuellement les contrecoups, quand il ne s'y trouve pas personnellement impliqué. Son propre père, Cristoforo Castiglione, homme d'armes au service du marquis Francesco Gonzaga, est mortellement blessé lors de la bataille de Fornoue¹, qui voit les armées italiennes confédérées tenter vainement de s'op-

1. Cf. Ernesto BIANCO DI SAN SECONDO, *Baldassare Castiglione nella vita e negli scritti*, Verona, L'Albero, 1941, p. 6-8.

poser, en juillet 1495, au passage des troupes de Charles VIII, qui s'en retournent du Royaume de Naples. Ce qui aura pour effet d'arracher brusquement le jeune Baldassar aux fastueuses séductions de la cour de Milan, où il était allé perfectionner son éducation humaniste et courtoise. Et après être entré à son tour, en 1499, au service du marquis de Mantoue, force lui sera bien d'assister, dans le sillage de ce dernier, à l'entrée des troupes françaises à Milan dans le château de Ludovic le More. Un événement dont il nous a brossé, dans une lettre adressée à son beau-frère, Iacomo Boschetto, le récit circonstancié, avant de laisser paraître, vers la fin de la missive, son véritable sentiment. Avec une phrase qui mériterait, à plus d'un titre, d'être mise en exergue à son œuvre tout entière : « In questa pompa entrò la Maiestà del Re di Francia nel Castello de Milano : già receptaculo del fior degli homini del mundo, adesso pieno di bettole e perfumato di ledame »². Un cri du cœur où il est permis de saisir la douloureuse stupeur de cette aristocratie de cour italienne, jusque là convaincue de sa propre supériorité, et brutalement confrontée au spectacle de sa propre déchéance - en l'occurrence l'humiliante profanation du palais ducal de Ludovic le More par les hommes d'armes gascons. Là s'écroulent, pour la première fois, les juvéniles illusions de Castiglione, et ce traumatisme sera difficile à exorciser - tant il est vrai qu'au-delà de la cour d'Urbin elle-même, c'est celle de Milan que l'on voit parfois nettement se profiler dans le traité. Si d'autre part, dès la première rédaction de l'œuvre, la « principale e vera profession del cortegiano » doit être « quella dell' arme »³, cette orgueilleuse affirmation est bien vite destinée à être battue en brèche dans les faits. Castiglione en effet est loin d'être un foudre de guerre. A preuve sa façon de se comporter à la fin de l'été de 1503, où il paraît pour le moins réticent à suivre le marquis de Mantoue, alors nommé lieutenant général du roi de France en Italie, dans sa chevauchée vers le Royaume de Naples. Il s'attarde en effet plus que de raison à Rome, où il se trouve encore au début du mois d'octobre, tout en multipliant, vis-à-vis de son maître, les protestations de loyauté⁴. Il n'est pas dit qu'il ait véritablement rejoint le théâtre des opérations - ce dont le sonnet « *Cesare mio, qui sono ove il mar bagna...* » paraît toutefois témoigner⁵; encore le vers conclusif de cette composition manifeste-t-il une préférence bien marquée pour une attitude qui n'est certes pas des plus

2. Cf. B. CASTIGLIONE, *Le Lettere*, a cura di Guido LA ROCCA, in *Tutte le opere di B. CASTIGLIONE*, vol.I, Milano, Mondadori, 1978, p. 6 (lettre en date du 8 octobre 1499).

3. Cf. B. CASTIGLIONE, *Il Libro del Cortegiano*, Introduzione di Amedeo QUONDAM, Note di Nicola LONGO, I, 17 (Milano, Garzanti, 1981, p. 44 - 45).

4. B. CASTIGLIONE, *Le Lettere...*, p. 18 - 19 (lettre en date du 4 octobre 1503)

5. Cf. pour une discussion approfondie à ce sujet Jean TOSCAN, *Berni, réélaboreur d'un sonnet de Castiglione*, in *Réécritures 1, Commentaires, parodies, variations dans la littérature italienne de la Renaissance*, Paris, C.I.R.R.I., 1983, p. 13 - 15.

martiales (« *che Marte ha sol la scorza, e 'l resto Amore* »⁶). Ainsi pour Castiglione le rêve guerrier s'évanouit-il avant même d'avoir commencé à se trouver réalisé, l'appel des armes n'étant guère pour lui qu'une simple velléité. Ce qui nous renvoie à certaines ambiguïtés du traité : dans le débat qui a trait à la relative supériorité des armes ou des lettres, le dernier mot revient certes aux tenants de la thèse traditionnelle, mais non sans que Pietro Bembo ait prononcé, en faveur des « *sacri monumenti delle lettere* » un magnifique plaidoyer, encore rehaussé par une prestigieuse citation de Pétrarque⁷. Castiglione, durablement brouillé avec le marquis de Mantoue, va ensuite prendre pied, à compter du printemps de 1504, à la cour d'Urbin, où il pourra voir, l'espace de quelques années, ses rêves coïncider avec la réalité : c'est à coup sûr l'époque la plus heureuse de sa vie – celle précisément qui se trouve consignée dans la feinte sérénité des entretiens relatés dans le traité. Il en sera tiré, là encore, par le fracas des armes, dès lors que se constitue, à l'instigation du pape Jules II, la puissante coalition connue sous le nom de Ligue de Cambrai. Castiglione, au service du duc d'Urbin, lui-même sous la bannière de la papauté, se trouve dans l'obligation de prendre part aux opérations, ce qu'il ne fait de toute évidence qu'à regret. S'il n'hésite pas à payer, le cas échéant, de sa personne – notamment lors de la prise, le 1^{er} mai 1509, de la forteresse de Brisighella, suivie, quelques jours plus tard, de celle du château de Granarolo⁸ – il laisse transparaître, dans ses lettres à sa mère, une certaine lassitude, ainsi qu'une sorte de compassion attristée⁹. Les déboires ne lui seront certes pas épargnés : quand, le 31 mai 1511, après le retournement d'alliance opéré par Jules II, la ville de Bologne est reconquise par les Français, Castiglione se trouve pris dans la débâcle, et perd son équipement et ses chevaux, s'estimant encore heureux de s'en tirer à si bon compte¹⁰. Mais il y a pire pour lui que ces déconvenues : le fait d'être amené à participer à de peu glorieuses équipées, d'où sa réputation sortira durablement entachée, (ce qui est de nature à expliquer quelques amères observations sur le devoir d'obéissance que l'on trouve disséminées dans le traité).

La plus compromettante de ces missions a lieu en mars 1512 – à moins d'un mois de la sanglante bataille de Ravenne. Il est certain que Castiglione en personne s'est bel et bien rendu à ce moment-là, et sous déguisement, au

6. Nous suivons ici l'interprétation déjà suggérée par Carlo Dionisotti, et confirmée par J. Toscan (*ibid.*, p. 30).

7. B. CASTIGLIONE, *Il Libro del...*, I, 45 - 46, p. 95 - 98.

8. *Id.*, *Le Lettere...*, p. 227 - 229.

9. *Ibid.*, p. 231 : « Nui havemo dato grandissimo guasto e danno a questa povera Ravenna, nel paese : la terra non ha patito. Quel manco male ch'io ho potuto fare, ho fatto, e vedesi che ognuno ha guadagnato, excetto che io : e non me ne pento » (lettre en date du 31 mai 1509).

10. *Ibid.*, p. 290 (lettre en date du 1er juin 1511).

château de Blois, où résidait alors le roi Louis XII. Et, reconnu par un agent du marquis de Mantoue, Jacopo d'Atri, il va le berner de façon éhontée, lui donnant à entendre qu'il est là pour le compte du Souverain Pontife¹¹. En réalité, Francesco Maria della Rovere, neveu de Jules II – auquel il devait son accession à la tête du duché d'Urbin – envisageait alors de se rallier au camp opposé : il en fera lui-même l'aveu, un peu plus tard, dans une lettre datée du 17 avril 1512 et rédigée, indéniablement, de la main même de Castiglione¹². De tels épisodes de double jeu constituaient alors, il est vrai, une pratique courante – notamment de la part de la famille régnante de Mantoue, dont la politique était constamment placée sous le signe de la dissimulation, et de la duplicité. Reste qu'en ces humiliantes tractations se sont sans doute dissipées les dernières illusions de Castiglione – non pas, comme on l'a dit parfois, personnalité « candidement désarmée »¹³, mais observateur lucide et singulièrement avisé d'une réalité dont il n'a rien ignoré.

Il n'en cherchera pas moins à défendre, par tous les moyens, à compter de l'automne de 1515, la chancelante cour d'Urbin, que ses hôtes de qualité ont commencé, depuis belle lurette, à désertir. Ainsi sollicitera-t-il, en décembre 1515, une entrevue avec le roi François Ier, récent vainqueur de la bataille de Marignan, et promu de ce fait arbitre de la situation : non sans trouver un précieux appui en la personne d'Alfonso Ariosto, auquel il en saura profondément gré, au point d'en faire, tenacement, le destinataire idéal du traité – en fait bel et bien dédié, pour ce qui est de sa première rédaction, au jeune et prestigieux roi de France¹⁴. Rien n'y fera, car les enjeux sont élevés, et il y aura là, pour le diplomate, un échec cuisant, dont force est bien pour lui de tirer la leçon : le sort du duché d'Urbin s'est trouvé scellé par un accord conclu entre le Souverain Pontife et un monarque étranger, sans que son légitime possesseur ait pu avoir, si peu que ce soit, voix au chapitre. Après l'effondrement

11. Cf. pour une magistrale description de cet épisode, Alessandro LUZIO, *Isabella d'Este di fronte a Giulio II negli ultimi tre anni del suo pontificato*, Milano, Cogliati, 1913, p. 113-118 ; l'auteur y stigmatise, s'agissant de Castiglione, « un errore grave da lui commesso per troppa acquiescenza a' voleri del suo principe » (p. 113). L'hypothèse, avancée par Vittorio Cian (*Un illustre nunzio pontificio del Rinascimento : Baldassar Castiglione*, Città del Vaticano, Biblioteca apostolica vaticana, p. 57), selon laquelle le duc d'Urbin aurait agi, dans cette affaire, de concert avec Jules II, ne résiste guère à l'analyse, compte tenu de la dégradation, amplement documentée, à cette époque, des rapports entre le belliqueux pontife et son neveu.

12. B. CASTIGLIONE, *Le Lettere...*, p. 313-314.

13. Cf. Piero FLORIANI, *Bembo e Castiglione. Studi sul classicismo del Cinquecento*, Roma, Bulzoni, 1976, p. 105.

14. Cf. J. GUIDI, *Une artificieuse présentation : le jeu des dédicaces et des prologues du « Courtisan »*, in *L'écrivain face à son public en France et en Italie à la Renaissance*, Paris, Vrin, 1989, p. 127-130.

de la cour de Milan, c'est le second grand traumatisme de la vie et de la carrière de Castiglione, qui ne manquera pas, cette fois, d'en tirer le bilan. Il ne se trouvera pas aux côtés de Francesco Maria della Rovere quand celui-ci s'efforcera de reconquérir, par les armes, son duché (quitte à encourir, de sa part, un ressentiment durable). Et, retournant radicalement ses positions, il œuvrera, quelques années plus tard, avec pugnacité, à la nomination du marquis Federico Gonzaga en qualité de Capitaine général des armées de l'Eglise, secondant désormais résolument une politique dont il avait précédemment contrecarré les visées. Une nomination qui n'allait pas, de la part de Léon X, sans arrière-pensées¹⁵, puisqu'elle impliquait, de fait, une totale subordination du jeune marquis de Mantoue à la volonté pontificale, sans que la moindre échappatoire ait pu lui être ménagée, ce qui rompait la solidarité de longue date instaurée entre les cours d'Urbin, de Mantoue et de Ferrare. Mais si Castiglione se dépense, sans compter, au sein de la Curie pour parvenir à ses fins, il n'ira pas, là non plus, jusqu'à s'engager sur le terrain, déclinant l'offre qui lui est faite, en juillet 1521, de prendre le commandement d'une compagnie d'hommes d'armes¹⁶. Jusqu'au bout, sa carrière sera toutefois rythmée par la rumeur des hostilités. Pressenti, au cours de l'été de 1524, pour être nommé nonce pontifical en Espagne, il rejoindra son poste au lendemain de la victoire impériale de Pavie, à l'issue de laquelle Charles Quint est entré en possession de toute la correspondance secrète échangée au cours des mois précédents entre le pape Clément VII et le roi de France, ce qui condamne le représentant nouvellement mandaté à faire figure, dès le départ, d'ambassadeur sacrifié. Il assistera, en témoin impuissant et attristé, à la dégradation des rapports entre l'Empire et la papauté, qui aboutira en septembre 1526 à un premier coup de main perpétré par les Colonna. Et sera néanmoins profondément ébranlé par les tragiques événements, en mai 1527, du sac de Rome, qui marque à bien des égards la fin de toute une époque. Un drame historique qu'il n'aura donc su prévoir, et moins encore conjurer – même si certaines de ses lettres diplomatiques des mois précédents sonnent comme de véritables cris d'alarme¹⁷. Il lui faudra par la suite se disculper- y compris vis-à-vis de son

15. Cf. pour de plus amples considérations à ce sujet le compte rendu consacré par C. Dionisotti à l'ouvrage de V. Cian précédemment cité (in *Giornale Storico della Letteratura Italiana*, CXXXIX, 1952, p. 53 notamment).

16. E. BIANCO DI SAN SECONDO, *Baldassare Castiglione...*, p. 117-118 ; on y trouve notamment citée une lettre de Castiglione à sa mère, en date du 24 juillet 1521, où le diplomate écrit : « ma quel poco tempo che io ho da stare al mondo, non vorrei mangiare più *panem doloris* ».

17. J. GUIDI, *L'Espagne dans la vie et dans l'œuvre de B. Castiglione : de l'équilibre diplomatique au choix impérial*, in *Présence et influence de l'Espagne dans la culture italienne de la Renaissance*, Paris, C.I.R.R.I., 1978, p. 181-185.

mandant – de l'infamante accusation de s'être laissé corrompre par la faveur impériale. Lui-même lavera son honneur en s'en prenant avec virulence, au mois de septembre 1528, au secrétaire érasmien Alfonso de Valdès, dont il flétrit à plusieurs reprises les ascendances hébraïques, et qu'il accuse, abusivement, d'être un suppôt de Martin Luther¹⁸. A quelques mois de distance de la première édition du *Courtisan*, il est clair qu'un changement radical s'est opéré, et que ce n'est plus le même homme qui tient la plume : le gentilhomme féru de belles manières s'est effacé pour faire place au nonce, au dignitaire ecclésiastique, au futur prélat, acharné à pourfendre un adversaire qu'il ne se fait pas faute, en plus d'un endroit, d'insulter, le vouant pour finir délibérément au bras séculier de l'Inquisition, à ses tribunaux et à ses bûchers¹⁹. Castiglione, il est vrai, avait la partie belle face à un antagoniste que le nouveau cours de la politique impériale était en passe de désavouer. L'heure était désormais à la réconciliation, qu'il avait pour sa part toujours prônée, et sans doute le nonce pontifical aurait-il participé d'un cœur léger aux fastueuses cérémonies du Congrès de Bologne qui consacrait le triomphe – posthume – de la ligne politique qu'il n'avait cessé de préconiser²⁰.

De tout ceci, que subsiste-t-il dans le traité ? En fait, le problème des guerres d'Italie n'y est jamais abordé de front. Ce n'est jamais qu'incidemment, et de façon faussement détachée, que Castiglione y fait allusion – mentionnant ainsi, dans la toute dernière rédaction, que ce n'est qu'avec le soutien agissant des Français que Jules II a pu obtenir la soumission de Bologne²¹. Comme si le sujet ne devait être abordé qu'au détour d'autres considérations portant notamment sur la pratique des exercices chevaleresques, la dialectique

18. *Id.*, *Un nonce pontifical outragé : la réponse de Castiglione à Alfonso de Valdès*, in Actes du colloque international *Les discours sur le sac de Rome*, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle, décembre 1998 (actuellement en cours de publication).

19. On trouvera notamment le texte de cette épître en appendice à l'édition du *Livre du Courtisan* établie par les soins de Bruno MAIER (*Il libro del Cortegiano, con una scelta delle Opere minori di Baldesar Castiglione*, Torino, U.T.E.T., 1969), p. 651- 699.

20. V. CIAN, *Baldassarre Castiglione e Francesco Guicciardini*, in *Francesco Guicciardini nel IV centenario della morte (1540- 1940)*, Firenze, Centro Nazionale di Studi sul Rinascimento, 1940, p. 69 - 70.

21. B. CASTIGLIONE, *Il Libro del Cortegiano*, Introduzione di Amedeo QUONDAM, Note di Nicola LONGO, Milano, Garzanti, 1981 – édition de référence à laquelle nous renverrons désormais par l'abréviation *Cort.*, suivie de l'indication du Livre, du chapitre, puis de la page ou du groupe de pages auxquels nous nous référons – I, 6, p. 25 : « Avendo adunque papa Iulio II con la presenza sua e con l' aiuto de' Franzesi ridotto Bologna alla obediencia della sede apostolica nell' anno MDVI... ».

de la présomption ou de la discrétion, la langue ou l'habillement. Ainsi, dans le Second livre, Federico Fregoso feint-il à certain moment de s'interroger sur l'étrange fatalité qui veut qu'il n'y ait plus de façon de se vêtir typiquement italienne²². Et c'est de façon enjouée qu'il relève qu'il n'y a guère de pays qui n'ait fait de l'Italie sa proie – l'amertume du propos étant en quelque sorte contrebalancée par l'élégant jeu de mots qui vient en définitive le sceller²³. D'autant que l'auteur se refuse toujours obstinément à situer les véritables responsabilités, puisque ses dénonciations ne sont jamais qu'évasives²⁴. Il s'agit d'un domaine dans lequel les devisants n'entrent guère qu'à leur corps défendant, et dont ils n'ont rien de plus pressé que de se détourner²⁵. Sans doute la mystification touche-t-elle à son comble lorsque, conscient de s'être laissé entraîner plus loin qu'il ne le fallait, Federico Fregoso, meneur de jeu de la seconde soirée, finit par péremptoirement déclarer : « Ma non voglio che noi entriamo in ragionamenti di fastidio »²⁶. La *sprezzatura* est poussée si loin qu'elle confine ici à l'indécence. S'évader hors du cauchemar de l'histoire, tel semble bien être le mot d'ordre des interlocuteurs du traité. Sans doute n'est-il pas, de ce point de vue, fortuit que Castiglione ait situé très précisément ses entretiens dans les premiers jours du mois de mars 1507 – à un moment où, en dépit des équipées militaires de Jules II, la situation paraît provisoirement se stabiliser, avant que ne se noue la formidable coalition destinée à étouffer la République de Venise. S'interdisant de la sorte de mentionner – sinon à la faveur de rares échappées – ce qui a pu se passer après cette date. C'est donc de discours par préterition qu'il y a lieu ici de parler, Castiglione n'évoquant jamais les guerres d'Italie que pour mieux les esquiver. Mais sans pouvoir faire en sorte que le problème ne revienne à tout bout de champ – notamment lors des entretiens de la seconde soirée, les plus ouverts à des questions d'actualité. Ce propos, obsédant et constamment refoulé, constitue à coup sûr l'un des champs névralgiques du traité.

22. *Cort.*, II, 26 : « Ma io non so per qual fato intervenga che la Italia non abbia, come soleva avere, abito che sia conosciuto per italiano » (p. 158).

23. *Ibid.* : « il che è stato troppo più che vero, ché ormai non resta nazione che di noi non abbia fatto preda, tanto che poco più resta che predare e pur ancor di predar non si resta » (p. 158)

24. *Cort.*, I, 43 : « ma certo ben si poria dir la colpa d'alcuni pochi aver dato, oltre al grave danno, perpetuo biasmo a tutti gli altri, e la vera causa delle nostre ruine e della virtù prostrata, se non morta, negli animi nostri, esser da quelli proceduta ; ma assai più a noi saria vergognoso il pubblicarla, che a' Franzesi il non saper lettere » (p. 93) ; où la gravité même des accusations proférées finit par justifier tout un subtil jeu d'esquives.

25. *Ibid.* : « Però meglio è passar con silenzio quello che senza dolor ricordar non si po ; e fuggendo questo proposito, nel quale contra mia voglia entrato sono, tornar al nostro cortegiano » (p. 93).

26. *Cort.*, II, 27 (p. 158).

C'est donc plus en profondeur, et dans une autre dimension, qu'il faut rechercher l'impact des guerres d'Italie dans cette œuvre. En relevant, ainsi, que l'échec répété des Italiens sur les champs de bataille est ressenti de façon plus cuisante dans la première rédaction, où les usages étrangers sont qualifiés, la plupart du temps, de « barbares » - ceci avant qu'un antagonisme de caractère social ne prenne progressivement le pas sur toute forme d'antagonisme national ²⁷. Tant il est vrai que commence assez vite à se manifester le tenace travail d'adaptation auquel s'est livré, sa vie durant, Castiglione. Faute d'être en mesure de s'affranchir de la présence d'envahisseurs étrangers, le personnage idéal patiemment façonné devra s'en accommoder ²⁸: jusqu'à exceller dans les exercices qui leur sont coutumiers, se vêtir comme eux, parler le cas échéant leur propre langue ²⁹. Nous sommes ici, à coup sûr, aux antipodes des exhortations passionnées sur lesquelles prend fin le *Prince* de Machiavel. Castiglione cherchant avant tout à enseigner, aux représentants de la caste avec laquelle il a partie liée, à tirer leur épingle du jeu, dans une situation profondément bouleversée, qu'ils doivent retourner à leur avantage.

Un tel propos ne peut toutefois prendre corps dans un cadre aussi convenu que celui de la cour d'Urbin au mois de mars 1507 qu'au prix de continues distorsions. La plus voyante est sans doute celle qui se produit dans le cadre de la seconde rédaction, au moment où Ottaviano Fregoso, comme frappé par une soudaine illumination, remet radicalement en cause le contenu même des entretiens d'Urbin. Il y a là un moment vertigineux, où le traité tout entier paraît vaciller sur ses propres bases ³⁰. Avec une rupture, à

27. J GUIDI, *Vivacità française et gravità espagnole : la casuistique du compoement, et son évolution, dans le Livre du Courtisan, in Problèmes interculturels en Europe (XVe-XVIIe siècles)*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1998, p. 107.

28. L'aveu viendra, dépourvu d'ambiguïté, au sein de ces chapitres consacrés aux façons de se comporter ; il y est dit, à propos des cours royales de France et d'Espagne : « e que' due principi, per esser potentissimi nella guerra e splendidissimi nella pace, sempre hanno la corte piena di nobili cavalieri, che per tutto il mondo si spargono ; ed a noi pur bisogna conversar con loro » (*Cort.*, II, 37, p. 176).

29. *Ibid.*, « Il medesimo intervien del saper diverse lingue : il che io laudo molto nel cortegiano, e massimamente la spagnola e la francese, perchè il commercio dell' una e dell' altra nazione è molto frequente in Italia » (p. 175 - 176).

30. Cf. *La seconda redazione del « Cortegiano » di Baldassarre Castiglione*, edizione critica per cura di Ghino GHINASSI, Firenze, Sansoni, 1968, III, 5 : « Estimo io adunque che 'l cortegiano perfetto, di quel modo che descritto l' hanno el conte Ludovico e messer Federico, possi esser veramente buona cosa e degna di laude, non però semplicemente nè per sè, ma per rispetto del fine al quale può essere indirizzato. Di ciò non hanno fatto menzione alcuna questi signori » (p. 190).

bien considérer les choses, de caractère historique, et non thématique. Là Castiglione tire véritablement la leçon des événements. Là, fustigeant les mœurs des cours italiennes comme « leggierezze e vanitati et in un uomo di grado più presto degne di biasmo che de laude »³¹ - condamnation qui se trouvera renforcée dans la dernière rédaction de l'œuvre, et y gagnera un surcroît de solennité³² - il parle, l'espace de quelques chapitres, le langage même de Machiavel. Avant toutefois de se satisfaire d'une définition – celle du courtisan comme précepteur attiré du prince³³ – dont il paraît pourtant lui-même confesser, en fin de compte, le peu de réalité³⁴.

Non que Castiglione n'ait tiré, ponctuellement, la leçon des événements: c'est à ce prix qu'un traité relatant des entretiens censés s'être déroulés en 1507 à Urbino pouvait encore garder, en 1528, valeur d'actualité. Sans doute n'est-il pas fortuit, en ce sens, que dans la dernière rédaction du *Courtisan* les éloges jusque là attribués au futur François I^{er} aient été sensiblement réduits³⁵; tandis qu'en contrepartie se trouve désormais insérée une très nette prédiction concernant celui qui n'est encore, pour les devisants d'Urbino, que le prince Charles d'Espagne, mais qui paraît d'ores et déjà promis à devenir le futur Charles Quint³⁶. Castiglione laisse donc en fin de compte parler ses préférences politiques et idéologiques, ce dont témoignent aussi les éclatantes proportions que revêt, dans cette même rédaction, l'éloge de la reine Isabelle de Castille, tout à la fois garante de l'absolutisme monar-

31. *Ibid.*, III, 6 (p. 191).

32. *Cort.*, IV, 4 : « onde nascono poi questi effetti che 'l nome italiano è ridotto in obbrobrio, né si ritrovano se non pochi che osino non dirò morire, ma pur entrare in uno pericolo » (p. 368).

33. *La seconda redazione...*, III, 6 : « El fine adunque del perfetto corteggiano iudico io che debba essere lo instituire e far buono e virtuoso quel principe a chi serve e quasi polirlo et ornarlo de tutte quelle qualitati che a degno signore se convengono » (p. 191). La formulation qui résume le mieux la pensée de Castiglione - celle du courtisan « institutor del principe » - n'apparaîtra toutefois que dans la dernière rédaction (*Cort.*, IV, 47, p. 420).

34. *La seconda redazione...*, III, 25 : « Ma parmi che la regola che oggidì usano si è il dire e far tutto el contrario ; però basti ormai l'aver detto insin qui, ché 'l parlar più di questo non giova cosa alcuna » (p. 210) ; ces considérations, sans doute jugées trop désabusées, seront par la suite effacées.

35. *Cort.*, I, 42 (p. 90) ; à comparer avec le passage correspondant de *La seconda redazione...* (I, 42, p. 57 - 58) ; cf. à ce sujet J. GUIDI, B. Castiglione et le pouvoir politique : les trois rédactions du « Courtisan » in *L'intellectuel et le prince en Italie au début du XVI^e siècle*, Université Paris X – Nanterre, C.R.L.L.I., Documents de travail et prépublications, N° 16, p. 31-33.

36. *Cort.*, IV, 38 : « che se l'imperio di Cristianità sarà, come s'estima, nelle sue mani, creder si po che debba oscurare il nome di molti imperatori antichi ed agguagliarsi di fama ai più famosi che mai siano stati al mondo » (p. 410).

chique et aïeule de l'empereur³⁷. Mais, plus profondément encore, le bilan de cette époque si bouleversée est clairement tiré dans les traits du nouveau personnage que l'on voit idéalement se profiler dans le dernier livre du traité : non plus le valeureux vassal, indéfectiblement lié à son seigneur et maître par un contrat de caractère féodal, mais le premier ministre, le dignitaire de haut rang, le conseiller avisé, destiné à jouer un rôle de tout premier plan sur la scène politique internationale. Un personnage par ailleurs paré, au terme du propos néo-platonicien de Pietro Bembo, de connotations philosophiques et idéologiques lui permettant de se sentir à l'aise en tout lieu, tout en se démarquant radicalement du « profano vulgo »³⁸. Un modèle dont la situation de Castiglione lui-même, parfaitement inséré, au soir de sa vie, dans les deux institutions politiques les plus stables de son temps, la Curie romaine et la cour impériale, était bien faite pour donner une certaine idée, et que l'on pouvait voir, en la personne du Grand chancelier Mercurino da Gattinara, magnifiquement incarné. Retournant ainsi à son avantage une situation qui semblait pourtant désespérée, et conjurant les effets des guerres d'Italie, sur lesquelles elle n'a garde de s'attarder, l'aristocratie de cour italienne, forte de sa supériorité culturelle et de son savoir-faire diplomatique, a encore de belles cartes à jouer. Ainsi s'explique, à sa parution, l'indéniable fortune de ce traité, apparemment fasciné par un lointain passé, mais prenant largement en compte, en réalité, les mutations d'une époque qu'il finit, à bien des égards, par entériner. Et ainsi trouve son point d'aboutissement le patient travail de restructuration idéologique auquel se sera livré, inlassablement, Castiglione, et qui nous fournit le sens ultime tant de son itinéraire personnel que de son œuvre.

José GUIDI

37. *Cort.*, III, 25 (p. 303 - 305).

38. *Cort.* IV, 61 : « tanto ch'io possa mostrar a questo eccellente cortegiano amar fuor della consuetudine del profano vulgo » (p. 439) ; IV, 70 : « E perchè abitar ti dilette il fior dei bei corpi e belle anime e di là talor mostrarti un poco agli occhi ed alle menti di quelli che son degni di vederti, penso che or qui fra noi sia la tua stanza » (p. 451).